

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 2 juillet 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 2 juillet 2025 de 20 heures 30 à 23 heures .

Assistaient , Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Cédric PETERSON, Alain LACASSIE, Gérard MIQUEL, Coralie PERROCHAIN, Michel RANSOU

Étaient excusés Franck FALCONE, Marc POLENNE

Étaient absents Christelle PESSUS, Gégé MAUREL

1 LICENCES : 99 adhésions à ce jour, comme en juin.

2 FINANCES : 11 987,97 € en compte courant, 23 813,49 € en livret, 814 € en compte titres.

Le Club vient de payer 3 300 € pour le solde du voyage à FABREGAS, les contributions des participants ayant été encaissées.

Il reste à recevoir quelques participations pour ROSAS, plus quelques cartes de niveaux 1, 2 et 3, et des stages .

Les paiements par virement sont de plus en plus nombreux. Il est demandé aux débiteurs de renseigner soigneusement le motif de chacun de leurs virements pour faciliter le travail de la trésorière.

Une commande de matériel (combinaisons, masques et divers) de 3 308 € est en attente de livraison. Aurora en transmettra la facture à Michel qui demandera à la Mairie de TARBES le versement de la subvention 2025.

D'une manière générale, les commandes de matériel doivent passer par le responsable, à savoir Gérard MIQUEL.

La mairie nous a donné jusqu'au 15 septembre pour lui adresser notre demande de subvention « exceptionnelle » pour 2026. Discussion pour identifier nos besoins prioritaires :

Le bateau ? Y mettre un ascenseur ? Deux échelles ? Un portique de levage ? Ces projets complexes ne sont pas mûrs.

Reste le matériel : réviser la vingtaine de détendeurs mer avec l'ARGONAUTE, acheter un kit d'analyse d'air et du matériel pour les TIV ? Un appel à la section « Matériel » est lancé, avec réponse chiffrée pour fin juillet SVP.

3 BILAN DU VOYAGE A FABREGAS : le bilan financier en est équilibré, les plongées ayant été fixées à 30 € après l'avoir été à 27. Ce décalage (30 € pour chaque participant) a causé des frictions dont nous aurions pu faire l'économie... Quoi qu'il en soit, que la trésorière soit remerciée et reconnue pour le professionnalisme qu'elle a engagé dans cette affaire.

Autre sujet : les évidences partagées, cela n'existe pas. La fonction de directeur de plongée n'emporte pas nécessairement celle de guide de palanquée ou d'encadrant, ce qui a causé sur place à FABREGAS des difficultés qui n'ont, heureusement, pas empêché des plongées. Le gestionnaire de la structure d'accueil nous a d'ailleurs félicités pour notre bonne tenue, tant à bord qu'à terre.

L'enseignement que nous pouvons retirer de tout cela, c'est que les réclamants échangent sans délai sur les difficultés éventuelles avec le responsable élu au sein du CODIR (matériel, voyages, finances ou autre...), et en cas de persistance s'adressent directement au président, chargé à lui d'éclaircir la difficulté et de lui apporter une solution, sans propagation du conflit.

4 REUNION DU 2 JUILLET AVEC MADAME LOMBARD, directrice des sports en mairie de TARBES : le projet d'habitat adapté à des personnes handicapées dans les locaux de nos voisins les boulistes refait surface. Il conduit la mairie, qui veut vendre une partie de ce terrain sur lequel nous sommes installés, à le partager. Avant qu'un géomètre ne dresse le document d'arpentage, il convient de s'entendre entre futurs voisins pour que la délimitation ne gêne personne.

Cette réunion a donc pour objet de déterminer de quelle surface le CST a besoin pour entrer et sortir de son local avec la remorque. Des essais ont déjà été réalisés, qui ont montré un conflit d'usage sur un bout de terrain côté mosquée.

5 REUNION FESTIVE DU 3 JUILLET 2025 : les diplômés N1, N2, N3 et initiateur seront remis.

Nous attendons M. DA COSTA, et peut-être Mme Mila LARTIGUE, journaliste, pour communiquer sur cet événement.

6 ORGANISATION DE L' AG du 20 septembre 2025 : la mairie a demandé qu'une convention soit signée, avec production d'une attestation d'assurance et paiement d'une somme de 80 € pour la location de l'amphi de la Bourse du travail. Nous avons déferé.

Un appel aux adhérents pour participer au CODIR et combler les vacances (notamment celle de responsable technique) sera relancé.

Après discussion, il apparaît inopportun de toucher à nos tarifs pour 2025/2026, mais utile de prévoir un budget pour les fêtes et cérémonies.

7 BATEAU : l'alternateur est réparé. Il reste à sécuriser la barre, dont l'hydraulique montre un désordre persistant, possiblement une fuite interne. Le mécanicien, peu familier de cette technique, recherche une aide.

Une panne d'alimentation en eau du ponton CORDIER est signalée par les DP. La capitainerie sera interrogée sur ce sujet.

8 VOYAGES FUTURS : des projets sont à l'étude sur BORMES ou PORQUEROLLES en mai 2026, huit jours pour environ 950 €, dates à caler pour ne pas interférer avec les stages à HENDAYE.

Pour octobre, l'ESTARTIT devient cher du fait de l'hébergement à l'hôtel PANORAMA.

La destination de NAPLES (avec le POMPEI immergé) semble hors d'atteinte à un club comme le nôtre.

D'une manière générale, nos offres de voyage ne rencontrent pas le succès attendu.

9 ORGANISATION POUR L'ETE 2025 : le Club ne tiendra pas de permanence les samedis en août.

10 QUESTIONS DIVERSES :

10-1 Matériel : Gérard MIQUEL regrette ne n'avoir pas été associé au choix des derniers achats. La faute en revient au président, qui aurait dû lui en transmettre le projet.

Les semaines à venir seront consacrées au rapatriement au local du matériel piscine, au recensement, à l'inventaire, et à la mise au rebut du matériel vétuste, ainsi qu'à l'identification du matériel mal numéroté.

10-2 Grillades : elles reprendront le 11 juillet 2025.

10-3 Convention de gonflage à HENDAYE : la Base fédérale nous propose 5,5 € par bloc, et 7 pour le NITROX. La convention sera retournée signée.

10-4 Lignes d'eau pour l'apnée : un conflit d'usage est apparu entre les apnéistes et les nageurs, décourageant ceux-ci, et compliquant l'accès du bord à quai pour les initiateurs et les baptêmes. Une solution devra être trouvée avant la rentrée prochaine.

10-5 Formation NITROX : il reste à faire les exercices pratiques.

PERMANENCES A VENIR

Le 5 juillet 2025 Ghislain LOMBARD
Le 12 juillet 2025 Gérard MIQUEL
Le 19 juillet 2025 Gérard MIQUEL
Le 26 juillet 2025 Michel RANSOU

Prochain Comité de direction mardi 2 septembre 2025 à 20 heures 30,

Dressé le 3 juillet 2025

Michel RANSOU